L'Œuvre architecturale de Le Corbusier

UNE CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE AU MOUVEMENT MODERNE

[11] Maison du Docteur Curutchet

LA PLATA / ARGENTINE

Proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial, présentée par l'Allemagne, l'Argentine, la Belgique, la France, l'Inde, le Japon et la Suisse.

PLAN DE GESTION

CASA DOCTOR CURUTCHET
LA PLATA. ARGENTINA

PLAN DE GESTION, DE CONSERVATION ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Novembre 2014

Sommaire :

1 > Introduction

2 > Présentation de l'élément constitutif du Bien dans son territoire

3 > Identification et description de l'élément constitutif du Bien
3.1.-L'élément constitutif du Bien
3.2.-Statut de la propriété de l'élément constitutif du Bien:
3.3.-Coordonnées géographiques de l'élément constitutif du Bien:
3.4.-Mesures de protection s'appliquant à l'élément constitutif du Bien
3.5.-Historique et description de l'élément constitutif du Bien
3.6.-Activités économiques liées à l'élément constitutif du Bien
3.6.1-Données économiques et touristiques
3.6.2-Activités économiques liées à l'élément constitutif du Bien

4 > Processus d'inscription à la liste du patrimoine mondial
4.1.-Contribution du la Maison du Docteur Curutchet à la valeur universelle exceptionnelle (VUE) de la série
4.2.2.-Entorno construido
4.3-Définition de la zone tampon
4.4.-Facteurs affectant l'élément constitutif du Bien et la zone tampon
4.4.1.-Pressions dues au développement
4.4.2.-Contraintes liées à l'environnement
4.4.3.-Catastrophes naturelles et planification préalable
4.4.4.-Contraintes dues aux visiteurs/tourisme
4.4.5.-Nombre d'habitants dans le périmètre du bien, dans la zone tampon
4.5.-Mesures et moyens de protection s'appliquant à la zone tampon

5 > Programme thématique
5.1.-Politique de gestion de l'élément constitutif du Bien
5.1.1.-Le mode de gouvernance du plan de gestion, de communication et de développement durable
5.1.2.-Stratégie de gestion de l'élément constitutif du Bien.
5.1.3-Évaluation des actions du plan de gestion
5.1.4.-L'évaluation du nouveau plan de gestion
5.1.5-Les indicateurs de suivi
5.2.-Conservation/ Restauration de l'élément constitutif du Bien
5.3.-Développement culturel et touristique autour de l'élément constitutif du Bien
5.3.1-Valorisation touristique
5.3.2-Promotion et communication autour de l'élément constitutif du Bien
5.4.-Le Plan d'actions

6 > Les fiches projet

1.-Introduction

Dans le cadre de la Convention du patrimoine mondial de 1972, ratifiée par l'État argentin en 1978 -Loi 21.836. Bulletin Officiel du 14 juillet 1978-, *L'œuvre architecturale de Le Corbusier. Une contribution exceptionnelle au Mouvement Moderne* fait l'objet d'un dossier de nomination en série et transnationale à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial.

Implanté sur la ville de La Plata dans la Province de Buenos Aires, Argentina, la maison du Docteur Curutchet est un élément constitutif de cette série.

La maison du Docteur Curutchet est première et seule réalisation de Le Corbusier en Amérique Latine, contribue fortement à l'invention d'une nouvelle esthétique en proposant une relecture des cinq points pour une architecture nouvelle, propose également une étourdissante conception spatiale autour d'une rampe, présente un système innovant de contrôle de l'air et de l'éclairage naturel, et est dessinée entièrement dans les proportions du Modulor.

Ce Plan de Gestion, conçu à l'échelle nationale, est complété par le plan de Gestion global de la série.

2.-Présentation de l'élément constitutif du Bien dans son territoire

La Maison du Docteur Curutchet se trouve en Argentine, plus précisément dans la ville de La Plata, capitale de la Province de Buenos Aires.

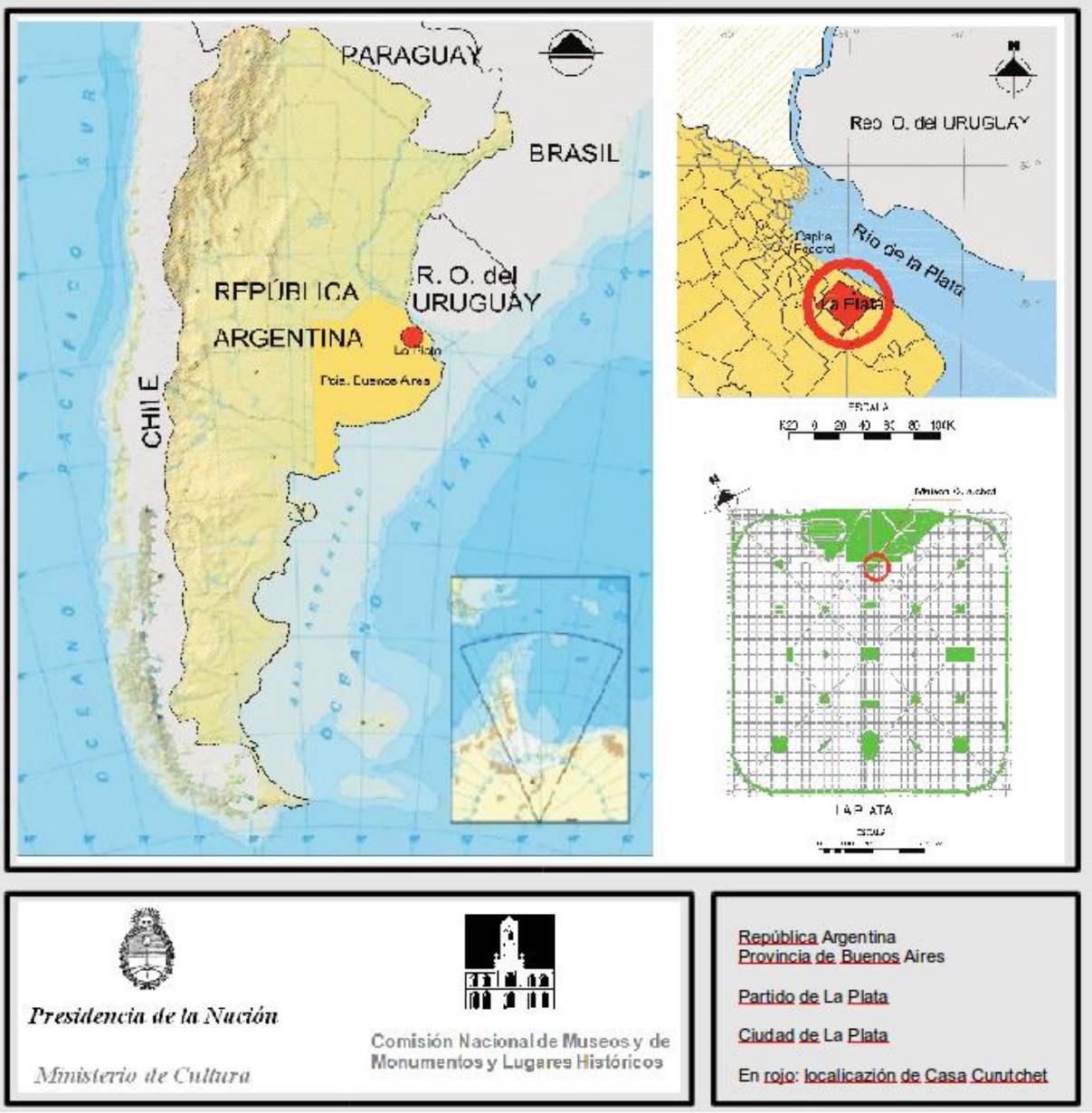

3.-Identification et description de l'élément constitutif du Bien

3.1.-L'élément constitutif du Bien

La Maison du Docteur Curutchet est protégée, conjointement avec les maisons contiguës ou voisines. Elle se trouve dans les environs de La Promenade du Bois et de l'Axe Civique, aussi appelé Axe Monumental ou Fondateur de La Plata. Ici se trouve le bâtiment du Ministère de la Sécurité (Ex Police), et un peu plus loin on trouve le Théâtre Martin Fierro, la Promenade des Grottes, le Musée de Sciences naturelles et le Zoo. Ces différents endroits sont protégés par la municipalité ce qui leur donne un intérêt particulier.

Presidencia de la Nación

Ministerio de Cultura

Comisión Nacional de Museos y de Monumentos y Lugares Históricos

Eje Cívico de La Plata en 1932. en primer plano el Palacio Municipal; en circulo rojo el sitio en dónde años más tarde se implantaría la Casa Curutchet (Archivo del Ministerio de Infraestructura de la Provincia de Buenos Aires)

Nom de l'élément constitutif du Bien: Maison du Docteur Curutchet
Adresse postal: n° 320, avenue 53, La Plata
Emplacement: Circonscription I, Sección E, Manzana 298
N° de la parcelle cadastrale: Parcelle 21
Surface de l'élément constitutif du Bien: 0,027 Ha
Surface de la zone tampon: 6,965 Ha
Surface Total: 6,992 Ha

3.2.-Statut de la propriété de l'élément constitutif du Bien:

La maison du Docteur Curutchet est un bâtiment privé; les propriétaires sont les héritiers du Docteur Pedro Curutchet, Inscrit sous la matricule 81 184, au nom de « Les Alciras Société Commanditée par Actions ».

3.3.-Coordonnées géographiques de l'élément constitutif du Bien:
WGS 84: 34º 54’ 40’’ (S) / 57º 56’ 29’’ (O)

3.4.-Mesures de protection s’appliquant à l'élément constitutif du Bien
La maison du Docteur Curutchet a été classé Monument Historique National – Résolution 2335/ 1987 dictée par le Secrétariat à la Culture de l’ex Ministère de l’Education et de la Justice – dans le cadre de la loi nº 12. 665.
Par Décret nº 890/2006 a été ratifiée la Déclaration de la Maison Curutchet et ont été déclarés Monuments Historiques Nationaux les immeubles contigus à ladite Maison : le bâtiment se trouvant au nº 324 de l’Avenue 53 (données cadastrales : Circonscription I, Section E, Bloc 298, Parcelle 4 a) et le bâtiment se trouvant au nº 318 de l’avenue 53 (Données cadastrales : Circonscription I, Section E, Bloc 298, Parcelle 22).

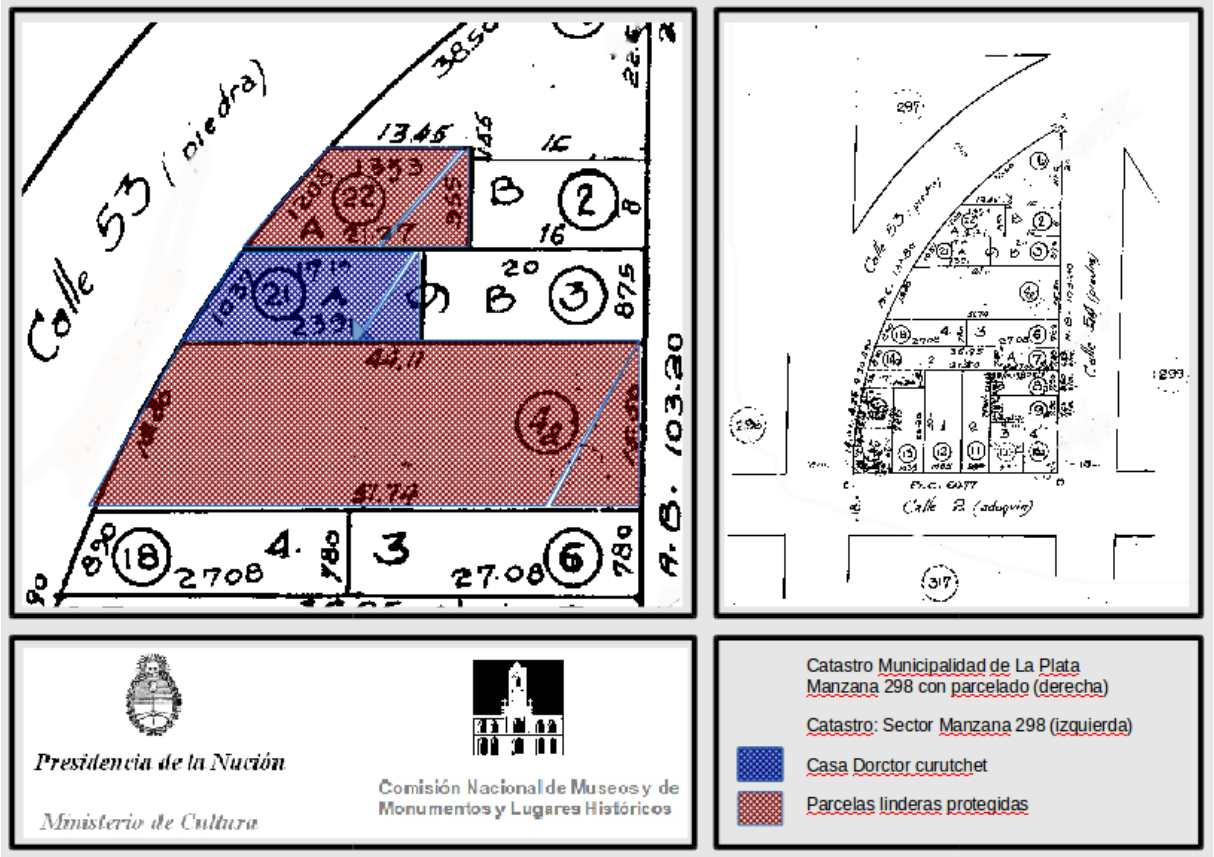

Le classement Monument Historique National constitue en Argentin le plus haut niveau de protection pour un objet immobilier. L'immeuble classé au titre des monuments historiques ne peut pas être détruit ou déplacé, même partiellement. Il ne peut faire l'objet d'une restauration, d'une réparation ou d'une modification, sans l'autorisation de l'autorité administrative.
Avant toute intervention notamment de travaux, le propriétaire doit se rapprocher des services de l’État. Les travaux autorisés sont réalisés sous leur contrôle technique de la Commission Nationale de Musées Monuments y Lieux Historiques.

3.5.-Historique et description de l'élément constitutif du Bien (cf. chapitre II du dossier de candidature)

La Maison du Docteur Curutchet est située 320 boulevard 53, au centre-ville de La Plata, capitale de la province de Buenos Aires. La Plata, fondée en 1882, est conçue selon un plan urbain symétrique caractérisé par une rigoureuse géométrie. La parcelle se trouve sur une des avenues qui forment l'axe monumental de la ville près d'une place et d'un parc. Il s'agit d'une parcelle étroite, d'une largeur commune pour la ville (10 m), mais assez courte puisque elle est coupée par une ruelle diagonale qui forme une petite place en face de la maison.

Le programme originel prévoyait une maison d'habitation pour une famille (un couple avec deux filles) et un cabinet médical (cabinet et salle d'attente). M. Curutchet demanda à Le Corbusier de créer une séparation claire entre les aires de travail et d'habitation et d'offrir à toutes les pièces principales une bonne orientation et une vue sur la place et le parc voisins.

Pour répondre à ces contraintes, Le Corbusier laissa le rez-de-chaussée presque libre de toute construction, y aménageant seulement le garage et quelques services. Le bâtiment est organisé à partir de deux volumes séparés correspondant à l'aire de travail et à la maison. Au premier étage en façade se trouve le cabinet médical. L'habitation est implantée en fond de parcelle en surélévation par rapport au secteur de travail. Le toit du cabinet médical, constitue la terrasse du salon et de la salle à manger. Les chambres à coucher se trouvent au troisième étage. Cette disposition répond aux souhaits de

M. Curutchet : toutes les pièces bénéficient d'une bonne orientation et d'un bon ensoleillement, ainsi que de vues sur la rue et les espaces verts voisins.

Une rampe sert d'articulation entre les deux volumes principaux ; elle relie l'entrée, le hall de la maison et l'aire de travail. À travers une promenade architecturale, la rampe offre une perception variée et séquentielle de l'espace parcouru.

Les principes architecturaux majeurs de Le Corbusier son présents dans la Maison du Docteur Curutchet : les pilotis, le plan libre, la façade libre et le toit jardin. La façade des chambres sur rue est dématérialisée, réduite à de simples pans de verre protégés par un plan de brise-soleil. La continuité spatiale entre extérieur et intérieur, comme au sein de la maison elle-même, illustre et matérialise clairement cette notion d'espace-temps chère aux tenants du Mouvement Moderne et à Le Corbusier en particulier.

La conception du plan libre est particulièrement remarquable au niveau des chambres à coucher, où les salles de bain, inscrites dans des volumes courbes, articulent les chambres au système de circulation. L'une des chambres et un bureau s'ouvrent en mezzanine sur le volume double du salon.

Il convient encore de souligner la remarquable insertion de la maison dans le tissu existant. À l'époque du projet, il n'y avait dans la zone que des bâtiments d'un ou deux étages, les deux maisons mitoyennes correspondant à des périodes différentes de l'histoire de la ville : l'une date de la fin du XIXe siècle ; la seconde, construite en 1937, est un des premiers édifices modernes de La Plata. Le Corbusier réussit à intégrer la Maison du Docteur Curutchet entre les deux bâtiments de hauteur et d'expression architecturale différentes : le volume de l'habitation en fond de parcelle s'élève à la même hauteur que la maison du XIXe siècle, tandis que le brise-soleil reprend celle de la maison des années trente plus basse. D'autres détails du dessin de l'élévation tissent des liens visuels avec les façades voisines.

3.6.-Activités économiques liées à l'élément constitutif du Bien

3.6.1-Données économiques et touristiques

Le site du la Maison du Docteur Curutchet bénéficie de la proximité d'infrastructures et de réseaux de communication qui lui confèrent une accessibilité remarquable.
Il est assez difficile stationner aux alentours du bâtiment les jours ouvrables ; mais, à proximité le parc urbain « Paseo del Bosque » (100 m. de la Maison Curutchet) offre des facilités de stationnement y compris pour les autobus de tourisme.
Des lignes d'autobus urbains passent à proximité de la maison (arrêts à 100 m environ).
Le site est accessible par le train -Ligne Général Roca- avec un service très régulier desservant la gare de La Plata. Il est également accessible par autocar, dont la gare routière de la Maison se situe à 15 minutes à pied de la Maison. Ces deux moyens communiquent directement avec la ville de Buenos Aires.
En moins d'une heure, il est possible de rejoindre le site depuis l'aéroport International de Ezeiza, le plus important de l'Argentine.
La Maison du Docteur Curutchet est située dans un lieu privilégié. Sa proximité avec l'Axe Civique favorise la relation avec les Monuments les plus représentatifs de la ville : le Palace du Gouverneur, le Parlement, le Théâtre Argentin, la Municipalité, la Cathédrale. Aussi, à seulement dix minutes à pieds on peut acceder au passage Dardo Rocha – Centre d'activités culturelles- et au Musée des Beaux-Arts ; dans la même zone se développe le pôle commercial le plus important de la ville.

À l'autre extrémité, la Maison est connectée à une zone de bâtiments universitaires, et à la Promenade du Bois, le plus grand parc de La Plata -110 hectares-.
A cet endroit sont situés le lac, la grotte, le jardin zoologique et sont installés le Musée de Sciences naturelles, l'Amphithéâtre Martin Fierro, L'Observatoire astronomique, mais aussi deux stades de football : le Juan Carmelo Zerillo appartenant au club « Gimnasia y Esgrima »; et le Jorge Luis Hirschi du club « Estudiantes de La Plata ».
Tous ces éléments contribuent à la création d'une activité variée et forte de nombreuses possibilités quant au développement culturel et touristique.

3.6.2-Activités économiques liées à l'élément constitutif du Bien

La maison Curutchet est incluse dans les guides et brochures touristiques de la ville. Il y a une signalisation touristique hors de la maison.
La maison du Docteur Curutchet est ouverte aux visiteurs des lundis aux vendredis de 10.00 à 14.00 heures. Les visites groupales ont besoin d'une réservation préalable; le numéro maximum de visiteurs simultanés est limité à 20. Les guides sont personnel spécialisé fourni par l'Ordre d'Architectes de la Province de Buenos Aires et par l'Ecole d'Architecture et d'Urbanisme de l'Université Nationale de La Plata. Les visiteurs ont la possibilité d'une visite libre.
Les visiteurs doivent payer un billet de visite, dont le prix varie selon la provenance et la profession des visiteurs, avec une réduction pour les étudiants. Trois jour par année (Journée Internationales pour les Monuments el les Sites, Journée des Musées et Anniversaire de la Ville de La Plata), les visites sont gratuites.
Le site est fréquenté toute l'année. Le printemps et l'automne connaissent une fréquentation importante.
La plupart des visiteurs sont des architectes ou des étudiants d'architecture, provenant principalement d'Argentine, et les Latino-Américains; 90 % des visiteurs sont déjà sensibilisés à l'œuvre de Le Corbusier ou à l'architecture.
Entre 2007 et 2009, la moyenne de visiteurs est d'environ 2000 par an. Ce chiffre a augmenté ces dernières années. Les visiteurs se répartissent pour moitié environ entre argentines et étrangers. Parmi ces derniers, les latino-américains, les

européens et les japonais sont les plus nombreux.

En dehors des visites, aucune activité économique n'est enregistrée sur le site même excepté des tournages de film ou des shooting de mode par exemple, ces demandes étant l'objet de conventions avec le gestionnaire.
Les recettes sont complétées grâce à la vente de livres, de revues ou encore de souvenirs. Cependant, cette activité a été réalisée de manière discontinue.
L'activité économique du site est relativement limitée dans la mesure où celui-ci est situé dans un quartier résidentiel.

4.-Processus d'inscription à la liste du patrimoine mondial

4.1.-Contribution du la Maison du Docteur Curutchet à la valeur universelle exceptionnelle (VUE) de la série

La Maison du Docteur Curutchet est la seule réalisation de Le Corbusier en Amérique du Sud, si l'on excepte le ministère de l'éducation nationale de Rio (1937-1943, L. Costa, O. Niemeyer, A. Reidy, J. Moreira, C. Léao, E. Vasoncelos), où il ne fut associé qu'à la phase de l'avant-projet. L`influence de Le Corbusier en argentine et dans toute l'Amérique Latine est considérable.

Des divers projets réalisés pour l'Amérique Latine, c'est celui de la Maison Curutchet qui parvient à se concrétiser avec succès. La Maison de La Plata peut en effet être considérée comme l'illustration vivante des solutions spatiales rénovées, l'application du brise-soleil, la promenade architecturale, éléments se retrouvant par la suite dans de remarquables réalisations aussi bien argentines que brésiliennes, chiliennes, colombiennes et uruguayennes (attribut A).

La Maison du Docteur Curutchet contribue fortement à l'invention d'une nouvelle esthétique en proposant une relecture des cinq points pour une architecture nouvelle, trois décennies après leur énoncé. Elle propose également une étourdissante conception spatiale autour d'une rampe qui structure l'espace et établit une liaison constante entre intérieur et extérieur (attribut B).

La Maison du Docteur Curutchet fondée sur une approche fonctionnaliste, présente un système innovant de contrôle de l'air et de l'éclairage naturel grâce à sa façade brise-soleil, composée de manière sculpturale, qui semble plaquée sur la maison comme un écran ou un masque (Attribut C).

La Maison du Docteur Curutchet, une réponse magnifie aux questions posées par l'habitat de l'homme moderne, est dessinée dans les proportions du Modulor. Il s'agit de la première application en Amérique du Sud, et une des premières au monde, de ce nouveau système de mesure universel inventé par Le Corbusier (Attribut D).

4.2.-Paysage urbain et protections autour de l'élément constitutif du Bien

4.2.1.-Paysage urbain

Une organisation spatiale particulière, la Pampa, constitue la structure sur laquelle s'appuie la délimitation du territoire qu'englobe la ville de La Plata. Les pentes douces et les vues infinies se reflètent à petite échelle dans le parc de la Promenade du Bois, là où la volonté de l'homme a voulu, inutilement, y remédier, créant ce bois luxuriant – inexistant dans le paysage initial-, la grotte et le lac artificiel

Le paysage de la Place, en face de la Maison Curutchet représente l'espace vaste et ouvert qu'il a été tenté de conquerir l'opposant à l'espace intime et fermé du patio intérieur. L'un et l'autre espace se justifient mutuellement. D'où l'imperieuse nécessité de proteger ce paysage urbain. Une volonté sanctionnée par le décret 1308/1999, qui déclare Bien d'Intérêt Historique le Casque Urbain Fondateur de la ville. Celui-ci délimité par les Avenues de circonvallation nº 32-72 et 122-3, zone dans laquelle se situe la Maison du Docteur Curutchet.

4.2.2.-Environnement construit

La Maison du Docteur Curutchet se situe sur un terrain court, petit et incliné, à coté de deux autres maisons déjà existantes, illustrant deux moments déterminants dans l'édification du paysage urbain de La Plata. La Maison de droite avec une facade « italianisante », est représentative de la ville lors de ses premières fondations ; la seconde maison, celle de gauche, est, elle, représentative de la « nouvelle conception » urbaine, dotée d'un jardinet devant et d'une construction compacte derrière. La Maison Curutchet, œuvre maitresse de la « Dent creuse », dialogue avec ces deux autres maisons, sans leur ressembler. Sa protection est assurée par le Décret 890/2006 qui déclare les deux immeubles adjacents Monuments historiques nationaux.

4.3-Définition de la zone tampon

Le périmètre de la zone tampon a été délimité au regard des diverses raisons précédemment explicitées. Il a été élaboré, d'une part, en fonction du paysage urbain ouvert formé par la petite Place du Liban, la Place Rivadavia et la Promenade du Bois, et d'autre part, suivant le paysage avec constructions, l'un tout près illustré par les maisons contiguës et le bâtiment du Ministère de la Sécurité et l'autre, constitué par le reste du bloc 298 présentant une morphologie hétérogène.

L'effet de cela sur le plan urbain est protégé par le Décret 1308/1999, qui déclare Bien d'Intérêt Historique le Casque Urbain Fondateur de la ville.

D'autre part, le Code de Planification Urbain de la Municipalité de La Plata, reconnait la zone où se situe le bien comme Zone Spéciale de Préservation, incluant la petite Place du Liban située en face de l'œuvre corbuséenne. La Maison du Docteur Curutchet est reconnue comme bien de Protection intégrale, aussi bien dans sa partie extérieure que dans ses espaces intérieures. En ce qui concerne les constructions contiguës, celles-ci sont qualifiées de Biens de Protection Structurale. Quant aux autres résidences du bloc, celles-ci sont sous la Protection Contextuelle et Préventive (celle-ci autorisant l'exécution de certains changements, moyennant autorisation préalable).

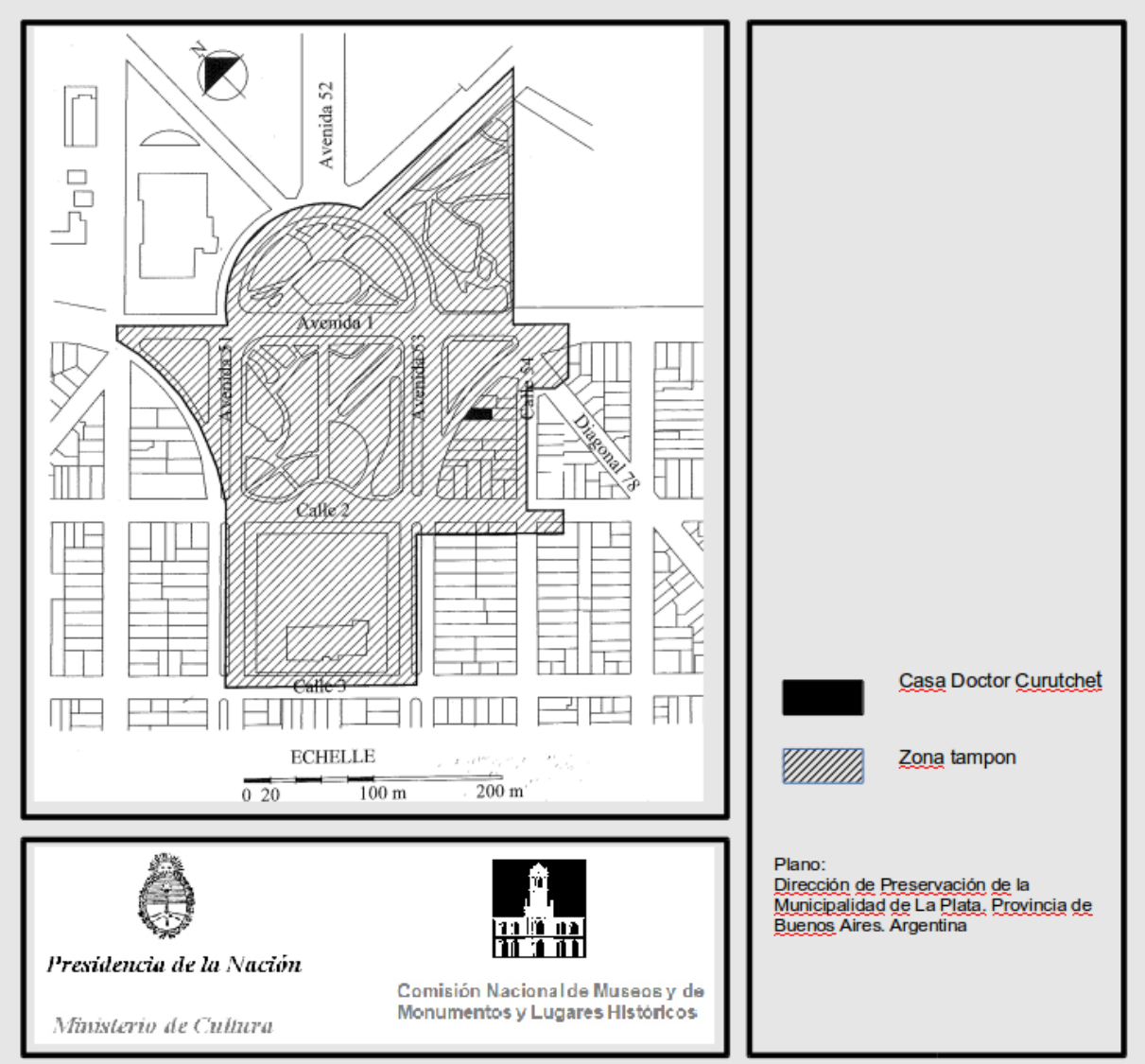

4.4.-Facteurs affectant l'élément constitutif du Bien et la zone tampon

4.4.1.-Pressions dues au développement

Pendant la deuxième moitié du XXe siècle, le centre de La Plata a connu un processus de rénovation qui a changé sa morphologie et son aspect originels. Les contraintes économiques et sociales ont abouti au remplacement des anciens bâtiments par des bâtiments en hauteur, bouleversant l'harmonie originelle d'une ville conçue à la fin du XIXe siècle suivant un plan urbanistique rigoureux. La spéculation et la pression foncière sont importantes au centre-ville, mais les plans locaux prévoient la régulation de la construction dans la zone tampon de la Maison du Docteur Curutchet afin de parvenir à un équilibre entre la rénovation et la conservation du patrimoine. Une modification du plan en ce qui concerne la régulation des gabarits des nouveaux bâtiments dans la zone tampon fut approuvée par le gouvernement local.

4.4.2.-Contraintes liées à l'environnement

Il n'y a pas de contraintes liées à l'environnement qui pèsent sur l'élément constitutif du Bien.

4.4.3.-Catastrophes naturelles et planification préalable

La région où se trouve la ville de La Plata n'est pas affectée par les risques de catastrophe naturelle, telles que séismes, inondations ou ouragans. Le bâtiment possède un système d'urgence pour réagir en cas d'incendie et, en cas de feu, la station des pompiers de la ville se trouve à 300 mètres de la Maison du Docteur Curutchet.

4.4.4.-Contraintes dues aux visiteurs/tourisme

Bien que la maison soit reconnue comme une des composantes les plus significatives du patrimoine architectural de La Plata, elle attire surtout un public de visiteurs avertis, – architectes, étudiants d'architecture. Elle ne représente pas un site de tourisme de masse. Les visites de groupes doivent faire l'objet d'une réservation préalable, le nombre d'entrée simultanée est limité à vingt personnes. Contrôlées et limitées, les visites ne menacent donc pas l'intégrité de la maison.

4.4.5.-Nombre d'habitants dans le périmètre du bien, dans la zone tampon

L'aire proposée pour inscription: aucun habitant sur les parcelles de l'élément constitutif du Bien.
Population approximative sur la zone tampon, pour l`année 2014: 1103 habitants environ

4.5.-Mesures et moyens de protection s'appliquant à la zone tampon

Dans le cadre des célébrations en commémoration du centenaire de la ville, plusieurs actions se mettent en place et différentes normes sont promulguées visant la préservation du Patrimoine urbain et architectural de la ville. A partir de 1982 des commissions ont été mises en place, ensuite un Secteur, puis un Département au sein de la Direction de Planification Urbaine, cela en vue de promouvoir un cadre de conservation du Patrimoine.
Avec le projet et la proposition du Casque Urbain Constitutif de la ville à inclure dans la liste indicative du Patrimoine Mondial, une série d'actions a été promue afin d'améliorer et de préserver l'espace public. Par ailleurs, il y a eu un travail important en faveur d'une déclaration de Monument tant sur le plan Provincial que National.

En 2004 est créée la Direction de Préservation du Patrimoine en vue de promouvoir et organiser des actions concrètes de restauration et mise en valeur.
C'est dans ce contexte, qu'a été incluse, depuis 2007, la Maison du Dr. Curutchet sur la Liste Indicative de la série Le Corbusier.
Depuis 2010, les réactions et discussions autour de l'approbation du Nouveau Code de Planification urbaine (COU) ont montré la nécessité de réunir, lors d'un débat, les diverses parties de la société civile et du Gouvernement.
Actuellement, la Municipalité de La Plata travaille sur l'élaboration d'un Plan de Gestion avec la participation active des autorités et de divers organismes tels que des collèges professionnels et autres Organisations Non Gouvernementales, en vue d'encadrer les propriétaires des immeubles de la zone, et d'orienter les entrepreneurs immobiliers cherchant à développer des activités dans le secteur protégé.

5.-Programme thématique

5.1.-Politique de gestion de l'élément constitutif du Bien

5.1.1.-Le mode de gouvernance du plan de gestion, de communication et de développement durable

La gestion de la série est assurée au niveau national par le Comité Argentin du Patrimoine Mondial (CAPM), qui développe ses activités au sein de la Commission Nationale Argentine de coopération avec l'UNESCO, celui-ci étant informé des actions réalisées sur les sites argentins du Patrimoine Mondial, puisque elle est en charge du « suivi du processus antérieur et postérieur à la présentation de la candidature d'un site pour inscription sur la Liste du Patrimoine Mondial ». Elle est aussi en charge « d'effectuer le suivi des évaluations et des rapports ordinaires périodiques ou extraordinaires demandés par le Comité du Patrimoine Mondial de l'UNESCO quant à l'application de la Convention et l'état de conservation des biens et sites du pays figurant sur la Liste du Patrimoine Mondial ». Selon la Résolution pertinente du Comité celui-ci est composé de représentants désignés par le Secretariat à la Culture et des Moyens de Communication de la Nation, la Commission Nationale des Musées. Monuments et Lieux Historiques; le Secretariat au Développement Durable et à la Politique Environnementale du Ministère de Développement social et de l'Environnement ; le Secretariat au Tourisme de la Nation et à l'Administration des Parcs Nationaux ; et la Direction des Organismes Internationaux du Ministère des Relations extérieures et du Culte. Ce Comité est le centre de liaison entre les autorités nationales, provinciales et municipales, et l'UNESCO, son Centre du Patrimoine Mondial et ses organes consultifs (IUCN, ICOMOS).
La Commission nationale des Musées, Monuments et Lieux Historiques, est spécialement en charge de tout ce qui a trait à la protection ainsi qu'aux interventions dans les Monuments Historiques Nationaux.

Au niveau municipal, l'Ordonnance 9880/05, qui s'est substituée à l'Ordonnance Nº 8440/94, déclare d'intérêt public municipal la défense, organisation et récupération de tous les composants des espaces verts publics.
Déjà auparavant, l'Ordonnance Nº8895/98 déclarait Patrimoine culturel le tracé urbain constituant et ses monuments patrimoniaux.
Aussi, selon l'Ordonnance 10703/10 La Maison Curutchet possède la catégorie maximale de protection, et par décret Nº1579/06, elle est doté du grade de protection intégrale.
Par Ordonnance Nº 10703/10, et par decret Nº 2418/11 venant la modifier et l'Ordonnance Nº 10896/12, une zone de protection est déterminée, incluant les zones spéciales de préservation suivantes :

- Zone spéciale de Préservation axe Constituant EPP1 (b)
- Zone spéciale de Préservation Avenue 1 EPP1 (d)

Il est essentiel de noter que la Maison Curutchet présente, au niveau local, la catégorie maximale de protection d'après le catalogue sanctionné par l'Ordonnance Nº 10703/10 et Décret 1579/06, grade de protection intégrale, tandis que les deux lots contigus avec leurs constructions respectives ont le grade de protection structurelle , le reste du bloc est doté de la protection contextuelle et préventive.

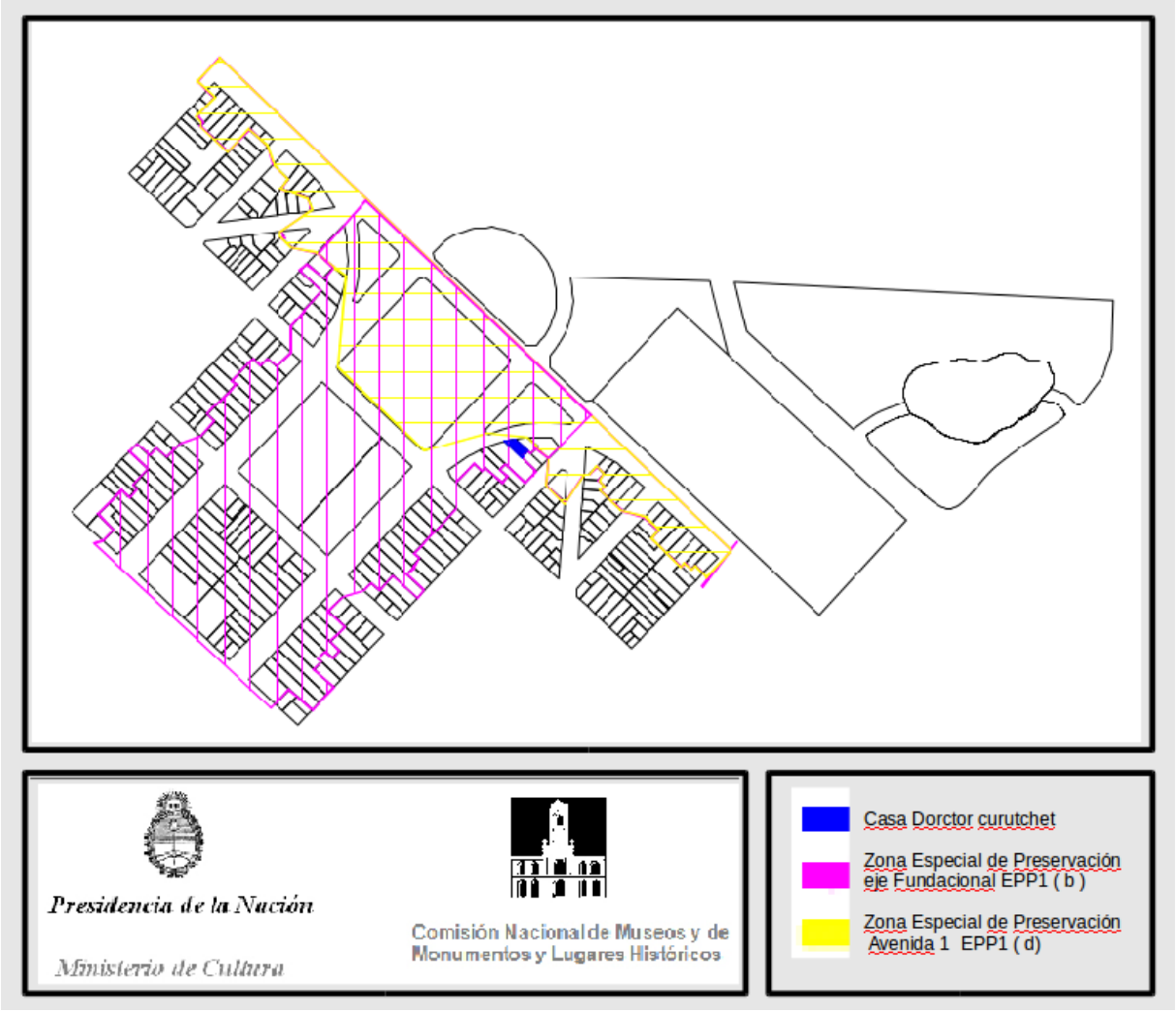

En juin 2014, le Comité de Site Maison du Docteur Curutchet est créé au niveau local, à la demande de l'Institut Culturel de la Province de Buenos Aires et il est composé par le Ministère du Gouvernement représentant de la Province de Buenos Aires dans la Coordination Exécutive, ainsi que par le Bureau réunissant les membres représentants des institutions suivantes :

- Direction Provinciale du Patrimoine Culturel dépendant de l'Institut Culturel de la Province de Buenos Aires;
- *Commission Nationale des Musées, Monuments et Lieux Historiques;
- *Secretariat de Gestion Publique de la Municipalité de La Plata;
- *Faculté d'Architecture et d'Urbanisme de l'Université Nationale de La Plata;
- *Conseil Supérieur du Collège d'Architectes de la Province de Buenos Aires;
- *Comité Argentin du Conseil International de Monuments y Sites (ICOMOS Argentine)
- *Centre International pour la Conservation du Patrimoine, Chapitre Argentin (CICOP Argentine)
- *Les légitimes propriétaires du bien.

Lors de plusieurs réunions, un règlement a été rédigé. Il est actuellement en attente de la signature du Gouverneur – dossier Nº2160-3130/14-. Parmi les attributions de la Commission de référence on compte notamment « la promotion de la tutelle du Patrimoine de la Maison du Dr. Curutchet en accord avec la Convention du Patrimoine Mondial, les normes internationales, la législation nationale, et provinciale, ainsi que les normes municipales. Le Comité oriente ses actions sur le

plan de gestion existant ou bien sur ceux à venir, contribuant ainsi à son fonctionnement optimal et sa préservation. Il veille aussi au respect des restrictions et à la limitation des incompatibilités quant aux différentes activités et usages, comme stipulé dans la norme, celle-ci recommandant et suggérant des « actions tendant à sa protection et sa sauvegarde ». Une autre fonction est aussi proposée : « la connaissance, promotion, diffusion et profit des valeurs culturelles et naturelles qui composent le site, à travers la promotion et le renforcement des activités scientifiques, éducatives et touristiques, dans les zones compatibles avec le devoir de conservation. Ces activités seraient accessibles à toutes les catégories de la société. Le Comité devra également apporter des règles et critères pour l'élaboration du Plan de gestion du Site Maison du Dr. Curutchet ayant pour principal objectif de veiller à l'intégrité ainsi qu'à l'authenticité du bien, venant promouvoir sa conservation, restauration et sa mise en valeur ». Ce dernier point revêt un intérêt majeur. En effet, dans un souci de pérennité du projet, il est essentiel de pouvoir compter sur un outil tel qu'un plan de gestion promu aux trois niveaux administratifs: Nation; Province; Municipalité, et validé par l'Université ainsi que les ONG.

C'est ce cadre institutionnel qui permet d'assurer la protection du bien et de sa zone tampon. Cela facilite aussi les actions de gestion concernant sa conservation ainsi que sa restauration et sa mise en valeur. Ces trois niveaux gouvernementaux sont centralisés au sein du Comité du Site de la Maison du Dr. Curutchet, permettant ainsi une gestion plus ordonnée et mieux coordonnée. D'autre part il est utile de noter que la présence d'autres acteurs amplifie et enrichit les stratégies grâce à l'échange des diverses compétences et points de vue.

5.1.2.-Stratégie de gestion de l'élément constitutif du Bien.

Etant donné que les expériences dues à la formation du premier Comité du Site de la Maison du Docteur Curutchet, et du Plan de Gestion promu lors des réunions préliminaires, il a été constaté que ceux-ci n'ont pu se développer au niveau attendu, les actions de gestion de bien sont toujours à la charge du Collège d'Architectes de la Province de Buenos Aires.
Depuis juin 2014 le travail de rédaction et d'orientation pour la mise en place d'un nouveau Comité de Site a été initié.
Les lignes d'action de ce nouveau Plan de Gestion découlent de ces actions.
La volonté d'assurer une meilleure gestion a permis de mettre en évidence la nécessité de promouvoir l'élaboration d'un Plan de gestion pour le site, émanent d'un accord entre les divers acteurs.

Ce Plan doit être orienté de manière adéquate à deux univers:

1.-Celui concernant la conservation du bien qui visera la réalisation des objectifs généraux suivants:
a.-Consolider la valeur universelle exceptionnelle de l'œuvre.
b.-Aider au maintien de son authenticité.
c.-Renforcer la conservation du Bien à l'aide d'un dialogue étroit entre les maisons contiguës.
d.-Promouvoir l'intégration des composants naturels intérieurs et extérieurs, faisant partie de la zone tampon.

2.-Celui cherchant à assurer la promotion culturelle et touristique du Bien, permettant ensuite de remplir les objectifs suivants:
a.-Assurer les conditions d'usage du Bien et de la zone tampon

b.-Promouvoir une gestion économique qui permette d'assurer la maintenance du Bien.
c.-Orienter au sein des usages culturels, sociaux et touristiques qui ne sont pas prevus dans les normes relatives au Site dans son environnement.
d.-Canaliser les actions de suivi et d'autocontrôle dans la gestion du Bien.
e.-Veiller à la réalisation du Plan de Gestion pour le site. **FICHE-ACTION N°1**

5.1.3-Évaluation des actions du plan de gestion

Le fait que la maison du Docteur Curutchet soit un bâtiment privé classé Monument Historique aux niveaux national et provincial et aie une protection spéciale au niveau local, fait que la gestion du bien soit partagée par les trois niveaux du gouvernement. Le système de gestion est assuré par les normes de protection des trois niveaux gouvernementaux et pour la participation de tous les acteurs impliqués.

Afin de garantir la coordination entre les agences gouvernementales en charge de la gestion, une commission fut créé: la Commission du Site Maison Curutchet. Cette Commission assure la participation conjointe des organismes concernés et incluse d'autres organisations publiques et non gouvernementales liées à la conservation du patrimoine et au bâtiment.

La Commission fut créé le 9 août 2010 avec le but de planifier et mettre en place la gestion de la Maison Curutchet. La Commission est intégrée par des représentants des organisations suivantes : Municipalité de La Plata, Commission Nationale des Musées et des Monuments et Lieux Historiques, Comité Argentin du Conseil International des Monument et des Sites (ICOMOS), Institut Culturel de la Province de Buenos Aires, Université Nationale de La Plata et Ordre d'Architectes de la Province de Buenos Aires. Les propriétaires de la Maison Curutchet furent aussi invités à intégrer la Commission.

Les missions principales de la Commission du Site sont les suivantes :
Elaboration et mise en œuvre du plan de gestion de la Maison Curutchet.
Suivi permanent du site.
Planification et recherche des ressources humains et financiers pour la gestion du bien.
Diffusion, capacitation et sensibilisation de la communauté.
Articulation permanente avec des organismes, des institutions des acteurs pertinents pour la gestion du bien.

L'adresse de fonctionnement de la Commission est l'hôtel de ville de La Plata, Rue 12 entre avenues 51 et 53. Il est établi que la Commission doit communiquer ses actions au Comité Argentin de Patrimoine Mondial. La Commission approuva son règlement de fonctionnement où il ya une spécification des missions et fonctions. Dans le cadre de la Commission, le Fonds du Site Maison Curutchet, dont le but est fournir le support financier pour accomplir les missions de la Commission.

La Commission du Site Maison Curutchet, a pour rôle de veiller à la réalisation du Plan de Gestion coordonné. Mais il ne lui sera pas donné suite, n'ayant pu compter sur un cadre légal qui la soutienne. Cependant, elle a donné lieu aux premières rencontres qui plus tard, en juin 2014, allaient faciliter la rédaction et l'orientation de la concrétion d'un nouveau Comité de Site.

Dans ce laps de temps de multiples actions se sont développées, ayant eu pour instigateur majeur le Collège d'Architectes de la Province de Buenos Aires, principal

responsable de la gestion du bien. Il a cependant pu compter, lors d'actions ponctuelles, sans la continuité souhaitée, sur divers acteurs tels que l'Université Nationale de la Plata à travers la Faculté d'Architecture et d'Urbanisme, la Direction Provinciale du Patrimoine culturel de l'Institut de Culture de la Province de Buenos Aires, mais aussi diverses instances du Secrétariat de Gestion Publique de la Municipalité de La Plata et des Organisations non gouvernementales tel que le Comité Argentin du Conseil International de Monuments et Sites.

5.1.4.-L'évaluation du nouveau plan de gestion

Un nouveau Plan de Gestion commence à prendre forme à partir de la conformation du Comité de Site Maison Docteur Curutchet, en voie de promulgation (voir FICHE-ACTION Nº 1)

Une fois approuvée la conformation legale du Comité de Site Maison du Dr. Curutchet, LE Bureau de Travail sera la responsable de l'acceptation et/ou l'élaboration des Actions pour un Nouveau Plan de Gestion.

5.1.5-Les indicateurs de suivi

Le nouveau Plan de Gestion sera promu par le Comité de Site Maison du Docteur Curutchet, instance d'où émaneront des mécanismes pertinents de contrôl et d'évaluation.
Les indicateurs de suivi du Bien élaborés dès 2014 sont incorporés aux fiches action.
Voici quelques indicateurs généraux, même si évalués et exprimés de manière imprécise et peu documentée. Ceux-ci ont cependant commencé à être élaborés au sein du Bureau de Travail, afin d'être appliqués lors de futures actions, au moyen d'une approche rigoureuse.

Les indicateurs clés pour le suivi du bien et de sa zone tampon ont été établis en fonction d'assurer la permanence et la conservation des attributs matériels e immatériels qui assurent la préservation de ses valeurs du bien et la transmission aux générations futures.

1.-Indicateurs concernant les attributs matériels du bien:
Etat de conservation des composants matériels du bâtiment: structure portante, murs, portes et fenêtres, plâtres, planchers, plafonds.
Etat de conservation des installations sanitaires, d'électricité, de gaz et de chauffage.
Etat de conservation du mobilier en cuisine, salles de bains et toilettes.
Etat de conservation des appareils d'éclairage et d'autres meubles faisant partie du bâtiment originel.
Etat de conservation de l'arbre dans le patio entre l'aire de travail et la maison.
Nombre, type et date d'interventions d'entretien et de conservation et/ou restauration.
Budget dédié à l'entretien et la conservation du bien.

2.-Indicateurs concernant l'usage du bien:
Nombre et provenance de visiteurs.
Evénements culturels réalisés dans la maison, nombre d'assistants.
D'autres usages non prévus dans le système de gestion.

3.-Indicateurs concernant la protection et conservation de la zone tampon:
Etat de conservation des espaces verts
Conservation et entretien de l'espace publique (rues et trottoirs).
Etat de conservation des bâtiments classés patrimoine architecturale par la Municipalité de La Plata

Construction de nouveaux bâtiments dans la zone tampon.
Nombre d'habitants vivant dans la zone tampon.

5.2.-Conservation/ Restauration de l'élément constitutif du Bien

La maison est en bon état général de conservation.
Des travaux de restauration furent entrepris en 1987.
Depuis que l'Ordre des Architectes de la Province de Buenos Aires loue la maison (1990), des travaux d'entretien et, si nécessaire, des réparations sont réalisés régulièrement. La structure portante, les murs, les plâtres, les portes et fenêtres, les planchers et les plafonds ne montrent pas de signes de détérioration. Quelques problèmes avec les installations de plomberie et d'électricité et le système originel de chauffage ont été signalés; les propositions de travaux pour les installations et pour des réparations mineures ont été approuvées en 2010

Pour différentes raisons ces travaux n'ont pu être réalisés, seulement des tâches basiques de maintenance ont été effectuées.

Les visites permanentes et la fréquente utilisation de la Maison à des fins culturelles rendent nécessaires des interventions ponctuelles, et de mise en valeur réalisées à partir de 2014, mais les gestions de la part du Collège des Architectes de la Province de Buenos Aires avaient déjà commencé depuis 2013.
Dans ce laps de temps ont été réalisées des études préliminaires et des prospections techniques, assorties d'évaluations des déséquilibres et des pathologies.
Les travaux d'intervention comprenant le traitement intégral des superficies extérieures et intérieures ont débuté en aout 2014, selon un plan de travail préalablement établi. (Voir FICHE ACTION Nº 2).

5.3.-Développement culturel et touristique autour de l'élément constitutif du Bien

5.3.1-Valorisation touristique

Bien que la maison soit reconnue comme une des composantes les plus significatives du patrimoine architectural de La Plata, elle attire surtout un public de visiteurs avertis, – architectes, étudiants d'architecture-. Elle ne représente pas un site de tourisme de masse. Les visites de groupes doivent faire l'objet d'une réservation préalable, le nombre d'entrée simultanée est limité à vingt personnes. Contrôlées et limitées, les visites ne menacent donc pas l'intégrité de la maison.

La Maison du Docteur Curutchet est ouverte aux visiteurs des lundis aux vendredis de 10.00 à 14.00 heures. Les visites groupales ont besoin d'une réservation préalable; le numéro maximum de visiteurs simultanés est limité à 20. Localisée au centre ville de La Plata, il n'y a pas des problèmes d'accessibilité; le bâtiment est placé á 15 minutes à pied de la gare et à 20 minutes à pied du terminus d'autobus de la ville. Des postes d'information touristique sont installés dans ces points d'arrivée á la ville. Des lignes d'autobus urbains passent à proximité de la maison (arrêts à 100 m environ). Il est assez difficile stationner aux alentours du bâtiment les jours ouvrables; mais, à proximité le parc urbain Paseo del Bosque (100 m. de la Maison Curutchet) offre des facilités de stationnement y compris pour les autobus de tourisme. La maison Curutchet est incluse dans les guides et brochures touristiques de la ville. Il y a une signalisation touristique hors de la maison. Les visiteurs doivent payer un billet de visite, dont le prix varie selon la provenance et la profession des visiteurs, avec une réduction pour les étudiants. Trois jour par année (Journée Internationales pour les Monuments el les Sites, Journée des Musées et Anniversaire

de la Ville de La Plata), les visites sont gratuites.

Les visiteurs ont la possibilité d'une visite libre, guidée; les guides sont personnel spécialisé fourni par l'Ordre d'Architectes de la Province de Buenos Aires et par l'Ecole d'Architecture et d'Urbanisme de l'Université Nationale de La Plata. Il y a des brochures explicatives pour les visiteurs, ainsi que la possibilité d'acheter des revues spécialisées ou des souvenirs.

Il n'y a pas de services de restaurant / café à l'intérieur du bâtiment; des services sont disponibles aux alentours. Les visiteurs peuvent utiliser des services sanitaires des bureaux de l'Ordre d'Architectes de la Province de Buenos Aires.

Entre 2007 et 2009, la moyenne de visiteurs est environs 2000 par an. La plupart des visiteurs sont des architectes ou des étudiants d'architecture, provenant principalement d'Argentine, Brésil, Chili, si bien pendant la dernière année il y eut une augmentation de visiteurs provenant du Mexique, de la Colombie et de Venezuela.

Entre 2010 et 2013, la moyenne des visiteurs a atteint les 2700, dûment enregistrés.
Les visiteurs se répartissent pour moitié environ entre argentines et étrangers. Parmi ces derniers, les latino-américains, les européens et les japonais sont les plus nombreux.

5.3.2-Promotion et communication autour de l'élément constitutif du Bien
L'un des objectifs du Plan de Gestion soutenu par la Municipalité de La Plata, est la promotion de visites de la Maison par un public plus ample, étant donné que celle des professionnels de l'architecture et d'étudiants est déjà en grande partie assurée.
Les actions de sensibilisation, d'information et de diffusion ont déjà commencé à se réaliser à travers les membres du bureau de travail de la Commission du Site Maison Curutchet. En effet, il y a eu des actions concrètes entreprises par le Comité argentin de l'ICOMOS à travers un programme de radio et d'autres moyens de communication. FICHE ACTION Nº 3

5.4. Le Plan d'actions
Le plan d'actions correspond aux objectifs de conservation et de valorisation de l'élément constitutif du Bien.
Ces dernières années de nombreuses actions se sont développées, grâce à l'apport de divers acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux. Parmi elles on peut notamment citer l'action continue du Collège d'Architectes de la Province de Buenos Aires qui continue de prendre en charge, non seulement les services de maintenance et les salaires des employés, mais aussi l'organisation de visites et de divers évènements.

Récemment un programme spécial a été mis en place, visant la mise en œuvre d'activités culturelles diverses inspirées par la Maison Curutchet, l'œuvre de Le Corbusier, ou l'Architecture en tant que discipline. FICHE ACTION Nº 4.

Aujourd'hui, le Bureau exécutif de la Commission du Site Maison Curutchet continue à se réunir et à planifier diverses actions de gestion qui pourront prendre forme dès lors que le dossier sera accepté.

6.-Les fiches projet

Fiche Action N°1

Création du Comité de Site Maison du Dr. Curutchet

Localisation du projet : Siège de l'Institut Culturel de la Province de Buenos Aires, La Plata.
Responsable du projet : Bureau de Travail Pro Comité de Site. Institut Culturel de la Province de Buenos Aires.

Objectifs :

- Elaborer un document sur lequel se seront mis d'accord la majorité des acteurs participants en vue de la Création d'un Comité de Site ;
- Inciter les autorités pertinentes à donner leur approbation quant au travail susmentionné.

Acteurs et partenaires du projet :

- Direction Provinciale du Patrimoine Culturel dépendant de l'Institut Culturel de la Province de Buenos Aires ;
- Commission Nationale des Musées, Monuments et Lieux Historiques ;
- Secrétariat à la Gestion Publique de la Municipalité de La Plata ;
- Faculté d'Architecture et d'Urbanisme de l'Université Nationale de Buenos Aires ;
- Comité argentin du Conseil international de Monuments et Sites (ICOMOS Argentine) ;
- Conseil Supérieur du Collège d'Architectes de la Province de Buenos Aires ;
- Centre international pour la conservation du Patrimoine, Chapitre argentin (CICOP Argentine) ;
- Légitime propriétaire du Bien.

Extension du Projet :
4 mois
Début : Juin 2014

Description synthétique du Projet :

En vue d'améliorer la gestion d'un Bien patrimonial, la participation de plusieurs acteurs aussi bien gouvernementaux que d'autres acteurs tels que des Organisations Non Gouvernementales, est avérée nécessaire. Afin que ces actions puissent durer dans le temps et pour que celles-ci puissent être réalisées à la hauteur des espérances, il est nécessaire de pouvoir compter sur un instrument légal qui vienne les avaliser.
Actuellement, un groupe d'acteurs, représentants de diverses institutions, se réunit en vue d'élaborer et promouvoir un document établit sur la base du consensus entre les parties, pour ensuite obtenir l'approbation de l'autorité compétente.
Résultats attendus et indicateurs :

a. Accords de base pour la constitution d'un Bureau de Travail ;
b. Elaboration d'un document de base ;
c. Brouillon de la Résolution accordée entre les divers acteurs ;
d. Présence active de 80% des acteurs impliqués dans ce projet.

1- Participation de la plupart des acteurs aux sessions d'élaboration ;
2- Validation des actions par le Bureau de Travail ;
3- Absence de certains acteurs lors des réunions du Bureau.

Etat d'avancement :
Conclu. Dossier N°2160/3130/14, à la signature du Gouverneur de la Province de Buenos Aires.

Fiche Action N°2

Titre: Plan de mise en valeur

Localisation du Projet: Maison du Dr. Curutchet, La Plata – Buenos Aires

Maître d'ouvrage : Collège d'Architectes de la Province de Buenos Aires

Objectif :

a- Envisager les études préliminaires et élaborer une proposition d'intervention ;
b- Définir et réaliser des activités de mise en valeur, première étape pour permettre l'entrée au public dans des zones exclusives auparavant interdites à la visite, comme par exemple la zone de la buanderie, du garage ou encore des locaux réservés aux services.

Acteurs et partenaires du projet :

- Conseil Supérieur du CAPBA
- Soutien financier de diverses entreprises telles que : SIKA Argentina/ Tersuave SA/ PGS Luz.

Etendue du projet :

Début de l'élaboration d'un plan de travail : 2013

Première étape de travail d'une durée prévue de 4 mois, d'août à novembre 2014

Seconde étape prévue: protocole de règles minimum de qualité et mécanismes d'intervention à réaliser dans la Maison du Dr. Curutchet. Début estimé en 2015

Brève description du projet :

Des études préliminaires sont réalisées ainsi que des études de prospection technique, avec évaluation des « désajustements» et « pathologies ».

Choix d'un traitement intégral des surfaces extérieures et intérieures, d'après ce qui a été accordé dans le plan de travail reconnaissant les caractéristiques originales de la construction et veillant à la conservation de son authenticité et de son intégrité.

Hydro-lavage complet des surfaces extérieures, horizontales et verticales.

Réparation dans certains secteurs présentant des détachements et irrégularités : dégradation d'armatures métalliques particulièrement exposées. Celles-ci sont traitées et recouvertes avec du matériel similaire à celui d'origine.

Détection de tuyauterie abimée et actions d'imperméabilisation au moyen de techniques et produits adéquats a chaque situation.

Réparation et scellée des charpentes ainsi que traitement superficiel.

Résultats attendus et indicateurs :

A) Permettre et faciliter l'accès du public à toutes les zones de la Maison ;

B) Résoudre les problèmes de « pathologies basiques » ;

C) Meilleur développement des activités culturelles et pédagogiques ;

1. Prise de conscience des déséquilibres à résoudre dans une prochaine étape
2. Prévision de nouvelles étapes pour arriver à l'habilitation totale des services.

Etat d'avancement :

Dans la dernière phase de mise en œuvre. Estimation de finalisation des tâches : novembre 2015

FICHE-ACTION N°3

Titre: Diffusion de sujets en relation avec la conservation du Patrimoine, l'Œuvre de Le Corbusier et la Maison du Docteur Curutchet

Localisation du projet: Radio officielle de la Province de Buenos Aires. AM 1270

Responsable du projet: ICOMOS Argentine

Objectifs:

a- Faire prendre conscience de l'importance de la conservation du Patrimoine

b- Réaliser des activités d'accompagnement des gestions dans le cadre du Comité de Site Maison Docteur Curutchet

c- Promouvoir l'œuvre de Le Corbusier, la Maison du Dr. Curutchet et sa nomination pour inscription sur la Liste du Patrimoine Mondial.

Acteurs et partenaires du projet:
Responsables d'institutions et personnalités du monde culturel

Etendue du projet:
De juin 2014 à fin 2015

Description synthétique du projet:
Activités sous l'autorité de ICOMOS Argentine, afin d'accompagner les gestions réalisées dans le cadre du Comité de Site Maison Docteur Curutchet

ICOMOS Argentine, dispose d'une émission sur une radio officielle de la Province de Buenos Aires. Le programme s'appelle « Le Provincial » et est diffusé sur la fréquence AM 1270 tous les samedis matin de 10h à midi depuis maintenant 7 ans, sans interruption. Et la fréquence a désormais atteint 2 ans de permanence.
Ce programme traite des sujets relatifs aux activités culturelles, célébrations et fêtes qui sont réalisées dans les 135 municipalités de la Province. Sont aussi diffusées des interviews de personnalités régionales des différentes localités.

Vers 10h30, la fréquence d'ICOMOS présente des entrevues de membres ou personnages reconnus du milieu culturel, qui travaillent, étudient ou recherchent des sujets en relation avec le Patrimoine culturel.

Lorsque le Comité de Site a été formé, des professionnels et institutions travaillant directement ou indirectement sur des sujets concernant la Maison Curutchet, ont commencé à être interrogés.

Résultats attendus et indicateurs:
a- Un public large ayant en commun l'intérêt pour la culture

b- Les thèmes du Patrimoine culturel et de la Maison Curuthcet sont traités vía plusieurs perspectives. L'intérêt des auditeurs pour ce programme est démontré grâce aux échanges qu'il existe entre eux et la production de l'émission.

Etat de situation: en développement

FICHE-ACTION N°4

Titre : Plan de mise en valeur culturelle. Nouvelles initiatives

Localisation du projet: Maison du Docteur Curutchet, La Plata

Responsable du projet: Collège d'Architectes de la Province de Buenos Aires

Objectifs:

a. Promouvoir des activités créatives et non conventionnelles au sein de la Maison du Docteur Curutchet ;
b. Rapprocher le public non spécialisé;
c. Favoriser la participation des inscrits au Collège Professionnel ou des institutions similaires, des membres de la Fédération argentine des Organismes d'architectes et de la Fédération d'Architecture Panaméricaine, dans la proposition de nouveaux projets. Le Collège d'Architectes étant un membre actif des organismes précédemment cités.

Acteurs et partenaires du projet:
Conseil Supérieur du Collège d'Architectes de la Province de Buenos Aires (CAPBA)

Etendue du projet:
6 mois: étape relative à la présentation de propositions
Début: novembre 2014

Description synthétique du projet:
Lorsque nous avons commencé à travailler, la demande de la Maison Curutchet avait augmenté et dépassait largement notre capacité de réponse.

Nous avons alors prospecté afin de trouver une grande quantité de spécialistes de divers horizons, motivés par la Maison et l'œuvre de Le Corbusier.

De cette façon une grande quantité d'activités a été générée, croissant avec le temps, non seulement au niveau quantitatif, mais aussi au niveau qualitatif. Architecture, peinture, mapping, musique, télévision, visites, radio, sculpture, téléconférences, photographie, danse, projections, vidéo, croquis, performances, discussions… Activités et disciplines qui depuis lors se réalisent au sein de la maison Curutchet.

Partant de cette idée de participation et d'ouverture, nous avons invité nos collègues et autres personnes à nous présenter leurs propositions:

1. Faisant primer les activités articulant différentes disciplines;
2. Faisant primer les activités collectives sur celles individuelles;
3. Faisant primer les activités s'inspirant de la Maison Curutchet et de l'œuvre de Le Corbusier, et celles où l'architecture est la discipline mise en évidence.

Cette étape sera appuyée par une autre qui émanera des propositions sélectionnées.

L'objet de la troisième étape sera la régularisation de son domaine et l'institutionnalisation nécessaire depuis les organes liés à la Chancellerie et au tourisme de la Nation pour sa consolidation dans le cadre Touristique et culturel national.

Le champ des possibilités liées aux valeurs culturelle et patrimoniale de la Maison est sans aucun doute une variable sans limites, étant donné que l'acceptation locale, provinciale, régionale et nationale n'est pas une condition de discussion.

Le livre de gestion de la Maison est en cours d'élaboration en tant que document de référencement des conditions et paramètres à considérer pour la gestion d'un monument relevant des caractéristiques de celui-ci.

Les visites sont répertoriées dans le livre des visites de la Maison.

Résultats attendus et indicateurs:
a. Promouvoir les propositions d'usage qui faciliteraient l'accès à un public diversifié ;
b. Promouvoir la Maison, ses valeurs, et l'architecture Le Corbusier ;
c. Promouvoir la créativité et la participation.

1. Evaluer la quantité de propositions et approches ainsi que le profil souhaité ;
2. Evaluer les formules positives et imaginatives proposées pour la mise en valeur des divers espaces de la Maison.

Suivi:
Actuellement dans la 2nde étape de travail, celle-ci s'inscrit dans une démarche de socialisation du bien, l'objectif étant de pouvoir socialiser les œuvres de conservation de la Maison. Cela apportera au bien une grande valeur socio-culturelle.

Dans une troisième étape, il est prévu de repenser tout ce qui tient à la visibilité de la Maison au niveau international.

Début de l'étape 2: novembre 2014.